

Département de la Drôme

**COMMUNE D'EYGALAYES**

26560 EYGALAYES

Tél : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 AOÛT 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux août à seize heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de Georges ROMEO, Maire, à la Mairie d'Eygalayes.

**Membres présents** : Georges ROMEO, Marie-Laure MEIRONE, Agnès ARMAND, Annie PASCAL.

**Membres absents** : Kerouan LE ROUX, Michel PASCAL.

**Date de la convocation** : 13 août 2019

**Secrétaire de séance** : Agnès ARMAND

**Membres en exercice** : 6

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 27 juin et 16 juillet 2019
- Effacement et fiabilisation des réseaux électriques : rue de l'église et montée de l'ancienne cure
- Acquisition du matériel informatique : demande de subvention
- Adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché public de rédactions des actes administratifs liés aux transactions foncières.
- Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché public « Étude DECI »
- Questions diverses

**Début de Séance : 16H**

**Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 27 juin et 16 juillet 2019**

Georges Roméo revient sur les points débattus lors des précédents conseils municipaux :

- ⇒ Le renouvellement de la ligne de trésorerie a été réalisé au même taux qu'en 2018.
- ⇒ La demande de subvention pour la rénovation de la toiture de la mairie a été déposée.
- ⇒ Le médecin qui souhaitait s'installer à Séderon n'a pas trouvé de logement.
- ⇒ Les travaux de voirie sont achevés.
- ⇒ Les travaux de l'aménagement de l'arrêt de bus au croisement de la route d'Eygalayes ont été interrompus pour le passage du Tour de France et il serait souhaitable qu'ils soient terminés avant la rentrée scolaire.

**Approuvé à l'unanimité**

**Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme : effacement et fiabilisation des réseaux électriques – rue de l'église et montée de l'ancienne cure**

Georges Roméo présente l'étude du SDED concernant les travaux d'enfouissement des lignes électriques rue de l'église et montée de l'ancienne cure. Les travaux seront réalisés courant octobre. Annie Pascal souhaite connaître le montant de la part communale. Georges Roméo indique que le montant total des travaux s'élève à 52 334.12 € et la part communale représente 10 466.82 €.

**Voté à l'unanimité**

**Acquisition de matériel informatique – demande de subvention**

Georges Roméo rappelle que l'ordinateur du secrétariat présente des signes de faiblesse et que l'ordinateur du bureau du maire ne fonctionne plus. La Région Auvergne Rhône Alpes finance à hauteur

de 50 % les projets au-delà d'un montant de 3 000 €. Le montant total prévu pour l'acquisition et l'installation du matériel informatique s'élève à 3 473.73 € H.T.

Agnès Armand renouvelle sa demande afin que l'ancien matériel soit cédé à l'école de Séderon.

### **Voté à l'unanimité**

#### **Adhésion au groupement de commande pour la passation du marché public « Étude DECI »**

Georges Roméo informe que la communauté de communes propose un groupement de commande pour la passation du marché public pour l'étude Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). L'engagement porte sur l'étude, pas sur les travaux à venir. En matière de défense contre l'incendie la commune dispose de deux bornes dont le débit est correct.

### **Voté à l'unanimité**

Georges Roméo informe que communauté de communes propose un groupement de commande pour la passation du marché public pour la rédaction des actes administratifs liés aux transactions foncières. Mais la communauté de communes n'est pas en mesure d'apporter des précisions sur la nécessité de recourir à un notaire, sur le tarif des actes. Par contre la commune doit s'engager sur un nombre d'acte minimum chaque année. Compte tenu de ces incertitudes, Georges Roméo propose de ne pas s'engager pour le moment.

### **Questions diverses**

- ⇒ Georges Roméo remercie Mathieu Caya pour l'installation gracieuse du bec des fontaines.
- ⇒ Il remercie Marianne Amanatian pour l'arrosage des fleurs.
- ⇒ Il remercie Olivier Robin et sa compagne pour le nettoyage du lavoir et le crépi du mur. Concernant le mur, plusieurs personnes étaient mécontentes du résultat. Il est vrai qu'il serait peut-être souhaitable que les pierres du dessus ne soient pas recouvertes. Olivier Robin propose d'utiliser une sableuse pour nettoyer les pierres qui resteront apparentes. Un ami à lui viendrait gracieusement avec sa machine à sabler.
- ⇒ Georges Roméo résume un communiqué ministériel sur la création des communes nouvelles et les incitations financières pour les regroupements : Dotation globale de fonctionnement maintenue.
- ⇒ Georges Roméo lance un appel à la population pour faire des propositions d'un blason pour Eygalayes afin que la commune conserve une identité en cas de regroupement. L'idée est retenue par le conseil municipal qui souhaite que des recherches soient entreprises pour vérifier qu'il n'y ait pas déjà un blason.
- ⇒ Georges Roméo indique qu'il souhaite engager une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière afin de libérer des emplacements. Il rappelle le courrier de Géraldine Delette lu lors du dernier conseil municipal par lequel elle se positionnait sur un emplacement précis : C4 ou C5. La procédure s'étale sur cinq années minimum ; il est difficile d'anticiper dès à présent.
- ⇒ Georges Roméo propose d'avancer la cérémonie du 11 novembre à 10 heures 30 pour ensuite se retrouver à la mairie et évoquer les élections municipales de 2020.
- ⇒ Georges Roméo informe que le service des urgences de l'hôpital de Sisteron est désormais fermé la nuit. Il se rendra vendredi 23 août à une rencontre avec la Directrice de l'Agence Régionale de Santé des Hautes-Alpes ; il a informé les maires du secteur de cette réunion.
- ⇒ Marie Laure Meirone informe qu'elle va procéder au relevé des index des compteurs d'eau avec Christophe Chanu.
- ⇒ Georges Roméo informe que le secrétariat sera fermé la première quinzaine de septembre, que Christophe sera en congés les 29 août et 05 septembre prochain. La facturation de l'eau sera réalisée deuxième quinzaine de septembre.

Fin du conseil municipal : 16H50

**Interventions du public :**

- ❖ Proposition pour repeindre bénévolement les inscriptions sur le monument aux morts.
- ❖ Proposition de faire du nettoyage avec un nettoyeur à haute pression.
- ❖ Proposition de faire une liste de tache à réaliser et la possibilité pour les habitants de s'inscrire sur cette liste.
- ❖ Suggestion pour la finition du mur du lavoir.
- ❖ Incivisme pour le dépôt des déchets dans les containers.

La secrétaire,

Agnès Armand